

DECRET N° D/98 / 130 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CHARGE DE MISSION AUPRES DE
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA
DECENTRALISATION

Le Président de la République

Vu - La Loi Fondamentale;

Vu - Le Décret N°D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du premier ministre;

Vu - Le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des membres du Gouvernement modifié par le Décret D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997;

Vu - Le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attributions des membres du Gouvernement;

Vu - Le Décret D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997, portant remaniement ministériel.

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

DECRETE

Article 1er : Les cadres dont les Noms suivent sont nommés dans les fonctions de chargés de mission auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation :

1. **Monsieur Mouloukou Souleymane KABA** : Précédemment Chef de cabinet du Gouvernorat de Kindia.
2. **Monsieur Mohamed Lamine « JO » BANGOURA**, Professeur à la Direction Régionale de l'Education de Boké.
3. **Monsieur Irassy MARA**, Précédemment Conseiller auprès du Gouverneur de la Région Administrative de Kindia.

4. Monsieur DRAME Boubacar BRADA : Précédemment Chef de Cabinet de la Région Administrative de Boké.

5. Monsieur Asseydou BANGOURA : Fonctionnaire

6. Monsieur Florentin SAGNO : Précédemment Secrétaire Général de la Commune de Kouroussa.

7. Monsieur Bailo DIALLO : Précédemment Sous/préfet de Missama Préfecture de Kankan.

8. Monsieur Abdoulaye Telly DIALLO, Professeur.

Article 2/ Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 21 JUILLET 1998



GENERAL LANSANA CONTE